

Session d'exploration : « Innover : dépasser l'injonction pour renouveler son approche du développement local »

Ressources pour le développement local

Rhône-Alpes

Aujourd'hui, il n'y a pas une politique publique, pas un programme, ni un dispositif ou un appel à projet qui ne parle d'innovation. L'innovation est devenue l'une des conditions incontournables pour qu'un projet soit soutenu et financé. La demande s'applique à tous les acteurs et territoires, et tous doivent, quels que soient leurs moyens, susciter, soutenir et développer des projets innovants.

Une session pour quoi ?

Cette journée d'exploration vise à vous donner des points de repère pour vous permettre de :

- ► Cerner ce qu'on appelle "innovation", "innovation territoriale" et "innovation dans le développement local"
- ▶ Identifier ce qui relève ou pas de l'innovation (les caractéristiques), notamment dans les projets que vous menez ou que vous accompagnez
- ▶ Identifier les conditions qui favorisent l'innovation et les différentes phases du processus d'innovation
- ▶ Identifier la plus-value des projets et de leurs caractères innovants pour les territoires

Une session pour qui?

Une journée pour les élus, les agents de développement, les techniciens et les acteurs du développement qui souhaitent susciter, soutenir et développer des projets innovants.

Méthode pédagogique

- ► Des apports théoriques (définition et concepts)
- ▶ Une approche pratique par le décryptage d'expériences à l'aide d'outils (grilles d'analyse) et les échanges entre les participants
- ▶ Un dossier sera remis à l'issu de la journée.

Qui intervient?

- ▶ Pascale Vincent, chargée de mission, de recherche et de formation au Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL, Lyon)
- ▶ Mylène Thou, chargée de mission Valorisations des recherches et innovations à Cap Rural
- ▶ Deux témoignages d'acteurs à l'initiative d'innovations en milieu rural

En pratique

- ▶ Une journée, le 7 décembre 2015, de 9h00 à 17h30, à Bourg-lès-Valence
- ► Participation soumise à cotisation <u>Télécharger le bulletin de cotisation</u>
- ▶ Nombre limité à 20 participants
- ▶ Date limite d'inscription : le 30 novembre

Contact

Mylène Thou, chargée de mission Valorisations des recherches et Innovations Tél: 04 75 78 17 15 / 06 77 83 45 03 – <u>valorisations.innovations@caprural.org</u>

A propos

Pendant longtemps, innover c'était introduire une innovation technique et/ou technologique. Aujourd'hui, on parle aussi d'innovation sociale, et de plus en plus souvent d'innovation territoriale. Et, si, au-delà d'être pour les agents de développement une nouvelle injonction avec laquelle ils doivent composer, l'innovation et ses différentes approches étaient une chance pour de nombreux territoires ? Et si les innovations existaient déjà dans les territoires ? Et s'il suffisait de changer de lunettes pour les voir et les accompagner ?







Cap Rural est cofinancé par l'Union européenne



